

# **Des villes et des vieux : quelle intégration ?**

## **Vieillir et habiter autrement dans la cité**

Michel Loriaux (UCL), Florence Loriaux (Carhop)

### **Le vieillissement, une affaire de structures de population**

Bien vieillir suppose de rester actif mais aussi de rester en bonne santé. Et l'un comme l'autre supposent que les personnes âgées évoluent dans un environnement qui ne leur soit pas hostile, ou en tout cas défavorable. Quelle intégration peut-on imaginer entre ces deux phénomènes majeurs de notre temps, le vieillissement et l'habitat. On doit d'ailleurs se demander si le rapprochement entre ces phénomènes ne serait pas simplement fortuit. Mais nous pensons que non, car leur origine est très largement connue.

Pour le vieillissement, la chose n'est plus contestée, même s'il a fallu un certain temps pour reconnaître que la baisse de la natalité qui a sévi en France et dans les pays européens dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, voire même plus tôt, ne constituait pas seulement un risque de dépopulation, comme on l'a cru longtemps, mais surtout un facteur de transformation des structures par âge et par sexe. Rappelons qu'Alfred Sauvy, un des grands dénonciateurs du vieillissement, n'a donné au phénomène son nom de baptême qu'en 1928. Depuis lors, le mouvement de progression n'a pratiquement jamais fléchi, malgré la parenthèse de vingt ans de la chute de la fécondité qui a marqué l'après-guerre, et le baby-boom de 1945 à 1965 qui a suivi.

Mais le plus remarquable changement intervenu durant le dernier demi-siècle, c'est probablement le glissement progressif, au niveau des causes du vieillissement, où l'on a vu la fécondité céder la première place à la mortalité. L'origine de cette curiosité démographique qui va à l'encontre du discours tenu par les démographes durant des décennies selon lequel le recul de la mortalité n'était en aucune manière responsable du vieillissement, mais plutôt de son ralentissement, est due simplement au fait que les gains de la lutte contre la mort se sont lentement déplacés historiquement des enfants en bas âge aux personnes âgées. Lorsque la mortalité infantile et juvénile diminue, le rétrécissement de la base de la pyramide est moins rapide tandis que lorsque c'est la mortalité des vieux adultes qui régresse, le vieillissement au sommet de la pyramide prend de l'ampleur.

Quelque part, on peut dire de façon imagée que si autrefois les vieux n'étaient en rien responsables du vieillissement, et que seuls les enfants, par leur absence, le provoquaient, aujourd'hui, on peut affirmer sans grand risque de se tromper, que les vieux sont devenus les principaux «responsables» du vieillissement démographique, à travers leur vieillissement individuel, dans la mesure où, pour utiliser un slogan, ils sont de plus en plus nombreux à vivre de plus en plus longtemps et à mourir de plus en plus vieux. Vue d'un point de vue strictement statistique, la courbe du vieillissement ne présente aucune discontinuité, même si, derrière le constat chiffré, les phénomènes à l'œuvre sont d'une nature totalement différente. Les conséquences sont évidentes en termes de politiques, puisque celles qui ont été préconisées depuis des décennies pour lutter contre le vieillissement en encourageant la fécondité des couples, sont devenues obsolètes ou, en tout cas largement inappropriées par rapport aux effets escomptés.

### **Vieillissement et urbanisation : une preuve de développement humain ?**

Dorénavant, la question n'est plus de savoir comment faire reculer le vieillissement, mais comment adapter nos modes de fonctionnement à ce phénomène irréversible. Il est probablement plus facile de modifier nos structures de sociétés que nos structures de population, même si beaucoup d'experts

continuent à penser le contraire. Le vieillissement est entré dans nos cités et il ne les quittera plus, à moins d'imaginer des hypothèses aujourd'hui peu vraisemblables d'arrêt brutal des progrès de la lutte contre la mort aux âges avancés et de recul significatif de l'espérance de vie. Certains auteurs n'excluent toutefois pas pareille éventualité qu'il ne faut pas se contenter de considérer comme une simple hypothèse d'école, vu les menaces qui pèsent sur notre environnement et surtout les transformations de nos modes de vie qui peuvent se révéler, à moyen terme, «mortifères» ou très morbides.

Quoi qu'il en soit, l'urbanisation n'est pas non plus étrangère à l'évolution démographique. La transition démographique, qui a été un des grands moments de l'histoire humaine, a provoqué une croissance des populations dans les sociétés agraires en générant des flux de migration des campagnes vers les villes. Comme on le sait, cet exode rural dû à des progrès parallèles de productivité importants dans l'agriculture a contribué au début du XIX<sup>ème</sup> siècle à un développement urbain sans précédent qui ne cesse de se poursuivre.

Les pays en développement qui sont restés longtemps en retrait dans ce processus ont effectué un rattrapage impressionnant, au point que, d'après les Nations Unies, trois personnes sur cinq dans le monde vivront en milieu urbain d'ici 2030. Et si, pour l'heure, la population urbaine en Afrique ne représente encore que 38 % de la population totale, en Europe, cette proportion est déjà de 72 %, et ces rapports augmenteront encore respectivement à 51 % pour l'Afrique et 78 % pour l'Europe à l'horizon 2030. Mais dans ces villes, les citoyens âgés seront encore plus nombreux : d'ores et déjà d'ailleurs, dans les pays développés, 80 % des personnes âgées sont des citadines.

L'OMS affirme que «le vieillissement démographique et l'urbanisation témoignent de la réussite du développement humain au cours du siècle passé». Ce jugement peut paraître correct en ce qui concerne le vieillissement qui confirme la capacité de l'espèce à lutter efficacement contre la mort, mais on peut être plus dubitatif en ce qui concerne l'urbanisation qui pose de plus en plus de problèmes par rapport au nouveau paradigme dominant de l'écologiquement correct. Les grandes villes sont sans doute, comme l'OMS le souligne, des centres de l'activité culturelle, sociale, industrielle et politique, et des pépinières d'idées, de produits et de services nouveaux, mais en même temps elles sont aussi des lieux de solitude, de pauvreté, de gaspillage, d'insécurité, de criminalité, de pollution, de nuisances sonores, d'accumulation de déchets domestiques, de chancres industriels, etc. Ni le vieillissement ni l'urbanisation ne sont exempts d'effets négatifs et la question qui se pose est notamment de savoir si leur coexistence dans nos cités est plutôt génératrice d'une aggravation de leurs effets négatifs ou si on peut espérer au contraire que les interactions entre les deux phénomènes seront positives et dynamisantes.

### **Un nouveau concept : «les villes amies des aînés»**

Il faut bien en convenir, les villes telles que nous les connaissons aujourd'hui, surtout les plus grandes, ne sont pas faites pour les vieux. Aussi bien du point de vue de l'habitat, des transports et des services que de l'environnement physique, économique, social et humain.

Récemment (2007), l'OMS a produit un guide, mondial sur ce qu'elle appelle «les villes amies des aînés». Cette démarche apparaît intéressante parce qu'elle se veut pragmatique en proposant de multiples pistes pour rendre les villes plus accueillantes pour les aînés. *«Concrètement, une ville-amie des aînés adapte ses structures et ses services afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place. Une ville-amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés pour améliorer leur qualité de vie»*<sup>1</sup>.

Plusieurs «feuilles de route» sont proposées concernant les espaces extérieurs et les édifices, les transports, les habitations, la participation à la vie sociale, le respect et l'inclusion sociale, la participation citoyenne et l'emploi, la communication et l'information et finalement le soutien communautaire et les services de santé, le tout dans un esprit d'un accueil favorable des aînés et d'une bonne adaptation à leurs conditions spécifiques.

<sup>1</sup> OMS, *Guide mondial des villes-amies des aînés*, Genève, 2007, p 1.

A priori, on pourrait penser qu'il ne s'agit là que d'un recueil de recettes, ou pire de bonnes intentions, mais le mérite de ces feuilles de route est quand même d'énumérer un grand nombre d'actions qui sont susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés, et assurer leur meilleure intégration dans la cité, même si la plupart du temps ces actions résultent de la prise de conscience de situations existantes qui sont vécues comme des entraves à la qualité de vie et à l'intégration.

Ce que propose ce guide mondial de l'OMS, c'est en quelque sorte l'image d'une ville idéale repensée par des utilisateurs, des gérontologues et des experts des agences internationales, avec l'idée – simple mais plausible – que ce qui est bien pour des personnes âgées devrait l'être également pour les autres générations.

### **Le logement seul ne fait pas l'habitat**

Mais le concept de «ville amie des aînés» peut-il être opérationnalisé ? Avons-nous les moyens et surtout la volonté politique de le mettre en œuvre ? Un minimum d'esprit critique nous incitera sans doute à différer notre réponse, parce que trop de concepts onusiens ont apporté la preuve de leur relative inefficacité, comme «la santé pour tous en l'an 2000», ou l'éradication de la famine et de la pauvreté dans les objectifs du Millénaire, ou encore le développement durable qui anime dorénavant les débats médiatiques.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut comprendre, c'est que l'habitat des personnes âgées ne peut se réduire à un simple logement. Mais bien entendu le logement reste un élément essentiel du statut d'une personne, et d'autant plus si elle est âgée et donc plus fragilisée. Sans logement, qu'il soit privé ou institutionnel, la personne âgée perd toute dignité et toute possibilité de s'intégrer dans la société. Encore faut-il que le logement soit adapté à la situation des personnes âgées, et en particulier à la perte de mobilité et d'autonomie qui apparaît avec l'avancée en âge. Or, trop de logements occupés par des aînés manquent de confort ou ne disposent pas des équipements élémentaires, ne sont pas facilement modifiables pour faire face aux besoins de se déplacer sans entrave, sont trop chers ou trop éloignés des services indispensables.

### **Le vieux débat : maintien à domicile versus placement en institution**

Le maintien à domicile, si souvent présenté comme la solution miracle, rencontre pratiquement d'énormes difficultés de mise en œuvre, faute de moyens appropriés de prise en charge par des services spécialisés de soins et d'accompagnement. Et les maisons de repos, qui sont souvent l'alternative redoutée, continuent à être perçues par le public comme des mouiroirs d'antan, même quand elles offrent des services satisfaisants sans doute parce qu'une fois inscrite comme résidente, la personne âgée perd le plus souvent toute possibilité de sortir vivante de l'établissement. Sans parler des coûts d'hébergement trop élevés et hors de portée de beaucoup de retraités, surtout quand ils vivent en couple. L'éloignement fréquent des établissements par rapport aux centres urbains rendent difficile ou impossible la poursuite d'activités culturelles extérieures. Que dire de la perte d'identité et la dépersonnalisation souvent provoquées par les comportements du personnel soignant lorsqu'il n'existe pas de contrat de vie dans l'établissement définissant les droits et les devoirs des différents propagandistes.

Finalement, le dilemme domicile-institution ne se résout généralement pas sur base de critères objectifs de dépendance et du libre choix de la personne âgée, mais en fonction de facteurs de disponibilité des services et de capacité financière des postulants, sans compter les choix normatifs des autorités politiques, locales, régionales ou nationales, qui portent parfois atteinte à la règle du libre choix de la personne en rendant impossibles ou difficilement accessibles certaines formes d'hébergement. Il est important que l'autonomie de la personne âgée soit respectée au maximum, quel que soit à la limite sa situation physique ou psychique, pour sauvegarder son humanité et ne pas la réduire au rang d'un objet de soins, fussent-ils au demeurant appropriés.

## **Plaidoyer pour un vieillissement solidaire et participatif**

En fait, pour que les villes deviennent réellement les amies des aînés, il faut non seulement qu'elles leur proposent un habitat de qualité, des services de santé et des moyens de mobilité adéquats, mais aussi qu'elles développent les solidarités entre les générations et garantissent aux personnes âgées des possibilités de participation active à la vie collective. Et c'est vrai pour les villes, mais aussi plus généralement pour les sociétés dans leur globalité.

La solidarité était autrefois nécessaire, et pour ainsi dire spontanée, dans la mesure où elle seule pouvait assurer la sécurité mutuelle en l'absence d'un état protecteur. Le remplacement progressif des solidarités familiales et privées par des solidarités collectives et étatiques beaucoup plus anonymes a fini par créer un gigantesque effet pervers dans la mesure où beaucoup de citoyens ont perdu le sentiment d'être protégés par la collectivité et fait germer dans les esprits la tentation de pouvoir se désolidariser des autres. C'est une sorte de maladie immune de la protection sociale qui a force de multiplier les filets de sécurité autour des individus a créé chez beaucoup d'entre eux le sentiment de l'autodétermination et la volonté de démanteler les protections existantes jugées superflues ou contraire à la liberté.

## **Des sociétés de plus en plus multigénérationnelles**

Cependant, il est clair que cette analyse est incorrecte et qu'elle l'est d'autant plus que nos sociétés sont devenues plus multigénérationnelles que jamais, à cause notamment du vieillissement démographique. Alors qu'autrefois, la mortalité qui sévissait à tous les âges réduisait fortement les périodes de coexistence entre les générations, aujourd'hui, l'accroissement de la longévité moyenne a multiplié les générations cohabitantes, aussi bien dans la parentèle que dans la société en général. Mais ce qui complique singulièrement la situation, c'est le fait que ces générations présentent des caractéristiques très différentes, en termes de valeurs, de modèles culturels, d'aspirations, de besoins, de sorte que leur coexistence dans les mêmes familles et les mêmes lieux, y compris bien entendu les villes, est devenue problématique.

Cette diversité est aussi le résultat de l'accélération de l'histoire au cours du dernier siècle qui a soumis les générations successives à un bombardement d'événements plus marquants les uns que les autres. Pas grand chose de commun entre les femmes de la génération de la pilule contraceptive, les jeunes de la « net génération » ou des « facebookers » et des derniers vétérans de la Seconde Guerre mondiale. Et encore faut-il admettre que cette façon d'identifier les générations est forcément caricaturale et simpliste mais, qu'en même temps, elle aide à faire prendre conscience de la diversité générationnelle et des risques d'opposition entre des générations dont l'âge n'est pas la seule caractéristique qui les différencie. C'est pour cette raison que la gestion des sociétés multigénérationnelles est devenue plus difficile dans la mesure où le partage des ressources entre les âges, les sexes et les classes sociales ne repose plus sur des critères évidents, comme c'était le cas du travail à l'époque où l'économie reposait encore sur un capitalisme entrepreneurial et non financier, et qu'il faut dorénavant repenser entièrement de nouvelles règles de répartition du produit collectif.

Il y va de l'équilibre de nos sociétés et du maintien de la cohésion sociale, faute de quoi l'avenir donnera raison à ceux qui prophétisent depuis longtemps l'affrontement des générations. C'est pourquoi la solidarité doit être maintenue à tout prix et de préférence renforcée, car elle est le socle sur lequel repose les sociétés vieillissantes. La crise financière de l'automne dernier, aussi dévastatrice peut-elle être, aura au moins ce mérite de démontrer que les solidarités sont plus nécessaires que jamais, surtout en période de grandes turbulences sociétales. Encore faudra-t-il trouver les moyens nouveaux de revitaliser les solidarités et de faire tomber les barrières dressées au nom des égoïsmes, de la liberté, de l'individualisme, du chacun pour soi, du corporatisme et de l'économisme tyrannique. La tâche s'annonce rude et longue, mais il faudra bien s'y atteler avec détermination et intelligence.

## **Rester actif pour mieux vieillir**

Qu'en est-il maintenant de la participation sociale des aînés, ou de ce que les Nations Unies appellent «le vieillissement actif» ? S'agit-il encore d'un slogan vide, ou pire d'une façon détournée de vouloir

exploiter jusqu'à la corde les dernières ressources des travailleurs âgés ? Nous ne le pensons pas, car s'il existe bien une vision contestable de la participation des aînés qui consiste à vouloir instaurer une sorte de travail forcé, sinon à perpétuité, au moins sans remise de peine, au nom de l'allongement de la vie humaine et surtout de l'équilibre des finances publiques et de la sauvegarde de la pérennité des régimes de pension, il existe aussi des raisons d'encourager l'activité des retraités, non pas en prolongeant la vie active classiquement économique mais en incitant les aînés à continuer à participer à la vie de la collectivité, notamment à travers des formules comme le volontariat ou les secondes carrières.

Et il y a de bonnes raisons d'encourager cette participation parce que sans elle il est à craindre que le processus de marginalisation des aînés déjà largement engagé, se poursuive et contribue à renforcer l'éloignement des générations actives par rapport aux générations inactives. C'est d'autant plus vrai que le départ à la retraite qui s'effectue légalement autour des 60 ou 65 ans, mais souvent nettement plus tôt dans le cas des prépensionnements, laisse espérer au moins une vingtaine d'années (sinon un quart de siècle) de survie dans le statut de retraité. Une période qui, si elle n'est peuplée que de distractions et de farniente, ou de vie oisive, risque vite de devenir ennuyeuse et vide de sens. Beaucoup de retraités éprouvent ce sentiment d'inutilité que la société ne manque pas de leur réfléchir et c'est pour échapper à leur image de consommateurs incontinents qu'ils sont nombreux à vouloir s'engager dans la vie associative qui offre au troisième âge une sorte de réhabilitation sociale. Le boulevard qui leur est ouvert est immense parce que, n'en déplaisent aux économistes classiques, les besoins non satisfaits de nos sociétés de l'abondance sont innombrables.

### **Pour une réhabilitation des aînés : investir le secteur social**

Le nombre et les effectifs des catégories sociales fragilisées, ou en situation de décrochage se sont multipliées : sans domicile fixe, chômeurs, handicapés, enfants abandonnés, analphabètes, déscolarisés, migrants clandestins, sans-papier, etc. sans parler bien entendu des malades et des personnes âgées dépendantes ou en situation de précarité financière. Tous ces besoins sont non satisfaits ou faiblement rencontrés parce que les pouvoirs publics, confrontés à la crise des finances publiques et aux remises en cause incessantes de l'état-providence a de plus en plus réduit son périmètre d'intervention, en rendant les filets de protection sociale plus perméables, tandis que le secteur privé hésite à s'engager dans des activités dont la rentabilité économique n'est pas éprouvée. Le troisième âge a donc une chance inespérée de se réhabiliter, tout en revalorisant des secteurs considérés comme non productifs. Ce faisant, il participera aussi à sa façon à la prise de décision politique en faisant partie de groupes de pression susceptibles d'agir sur les choix collectifs.

Ici et là, on voit d'ailleurs apparaître des associations représentatives des aînés, y compris même des ébauches de partis politiques qui témoignent sans doute du besoin de défendre des intérêts spécifiques, bafoués ou menacés, comme la revendication de pensions décentes ou de logements moins chers et mieux adaptés. De tels mouvements ne sont pas critiquables, même s'ils suscitent souvent la méfiance de la part des partis traditionnels, qui évoquent leur universalité pour refuser les partis représentatifs d'un seul groupe, d'une seule catégorie, ou d'une seule doctrine.

Cependant, il ne faudrait pas limiter la participation des aînés à la participation citoyenne du genre bénévolat, conseil consultatif des aînés ou syndicats de travailleurs retraités. L'intégration sociale commence avec la participation ordinaire à la vie sociale, y compris dans ses formes les plus élémentaires comme les manifestations sportives, les chorales, les balades dans les parcs publics, les conférences, les cercles de bricolage, les cérémonies religieuses. L'important est que cette participation puisse s'accomplir dans un climat de sécurité, avec des moyens de transport accessibles et la perspective de pouvoir rentrer dans des habitations accueillantes, tout en ne se privant pas des opportunités de rencontrer les autres générations, et les autres cultures, et aussi de maintenir des liens familiaux solides.

Habiter et vieillir autrement est non seulement possible, mais nécessaire. C'est une obligation du temps de la géritude, mais nous ne la rencontrerons pas sans faire preuve de volontarisme, d'imagination et de courage politique.